

GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Note aux rédactions

Note aux rédactions

www.economie.gouv.fr

Paris, le 30 Novembre 2018 N°506

NOTE AUX REDACTIONS

Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics réunira les directeurs régionaux de l'Urssaf

Autour de l'application du droit à l'erreur et de l'ensemble des dispositions de la loi Essoc, pour un Etat au service d'une société de confiance

Ministère de l'Action et des Comptes publics Lundi 3 décembre 2018 à 16 h à Bercy, salon Debré

Le Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald DARMANIN souhaite mobiliser les directeurs régionaux de l'Urssaf autour de l'application de la loi Essoc, pour un Etat au service d'une société de confiance. Cette rencontre sera également l'occasion d'un point sur l'ensemble des travaux engagés depuis la promulgation de la loi.

L'ensemble des débats est ouvert à la presse accréditée. Micro tendu à l'issue de la réunion.

PROGRAMME

16H00 - Introduction par Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics

16h20 – Intervention de Yann-Gaël AMGHAR, Directeur de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale, suivie de trois témoignages sur l'application de la loi Essoc au sein de l'Urssaf

16h40 – Interventions de Thomas CAZENAVE, Directeur interministériel à la Transformation publique et de Laure BEDIER, Directrice des affaires juridiques de Bercy, sur la mise en œuvre de la loi Essoc

17H00 - Point presse avec les Directeurs

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy

01 53 18 33 80 / presse.bercy@finances.gouv.fr





<u>Contact presse</u> : Cabinet de Gérald DARMANIN

01 53 18 45 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

